

DU PROPRIETE INDUSTRIELLE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

Directeur de la formation : M. GISCLARD Thibault, MCF Université de Lille.

Objectifs :

Le DU de Propriété industrielle et des nouvelles technologies fournit une formation approfondie dans l'ensemble des domaines du droit de la propriété industrielle, principalement axée sur le droit français et européen, et présentant une ouverture sur les droits applicables dans d'autres pays du monde.

Sont ainsi abordés le droit des brevets, le droit des dessins et modèles et le droit des marques, mais également les règles spécifiques applicables aux créations informatiques ainsi que dans le domaine des biotechnologies, du végétal, et des médicaments.

Public :

Salariés, professionnels libéraux, particuliers, travailleurs indépendants, demandeurs d'emploi... : Avocats et juristes d'entreprise souhaitant se spécialiser en droit de la propriété industrielle; Ingénieurs, chercheurs, salariés ou consultants en marketing ou dans le domaine de la recherche et du développement souhaitant acquérir les connaissances fondamentales en droit de la propriété industrielle.

Étudiants : Étudiants en droit souhaitant compléter leur formation en droit de la propriété industrielle ; Étudiants en médecine, pharmacie, sciences de la matière, sciences de la vie, en écoles d'ingénieurs, ou en écoles de commerce souhaitant acquérir des connaissances de base en droit de la propriété industrielle.

Formation ouverte en :

- Formation Initiale (FI)
- Formation Continue (FC)
- EAD

Compétences :

Le DU de Propriété industrielle et des nouvelles technologies offre une formation théorique et pratique qui permet d'acquérir les connaissances et les méthodes nécessaires pour établir, conserver, exploiter et défendre les droits de propriété industrielle.

Ce DU forme les praticiens du droit qui veulent se spécialiser dans le domaine de la propriété industrielle, ainsi que les ingénieurs, chercheurs, designers et cadres commerciaux des entreprises innovantes qui souhaitent maîtriser les aspects juridiques des signes distinctifs ou des inventions.

DU PROPRIETE INDUSTRIELLE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

Conditions d'accès :

- Recrutement sur dossier de candidature.
- Titulaire d'une L3 Droit, ou d'un M2 ou diplôme équivalent pour les formations non juridiques.

Organisation :

Le DU comprend 120 heures de cours, et se déroule sur une année.

Les cours ont principalement lieu le jeudi après-midi, mais ils peuvent également se tenir le mercredi après-midi et le vendredi après-midi.

Les enseignements démarrent en novembre et se terminent en juin. Les examens ont lieu de juin à septembre.

Les cours se déroulent à Lille, à la Faculté des sciences juridiques politiques et sociales de l'Université de Lille.

L'assiduité à l'ensemble des enseignements est obligatoire pour la formation en présentiel, et trois absences non justifiées entraîneront automatiquement l'exclusion de la formation.

Pour les étudiants en présentiel comme pour les étudiants inscrits à distance, l'absence de validation du sujet de mémoire par un membre de l'équipe enseignante du DUPI à la date du 1^{er} février à midi entraîne l'exclusion de la formation.

La formation n'offre pas la possibilité d'effectuer un stage.

Conditions d'examens :

Les examens comportent trois groupes d'épreuves successives :

- **L'écrit de sous-admissibilité** d'une durée de 3h consiste en un sujet parmi deux au choix portant sur une des trois matières suivantes : droit des brevets (brevetabilité et titularité, délivrance et annulation), droit des dessins et modèles, et droit des marques. Le candidat est déclaré sous-admissible s'il a obtenu une note au moins égale à 10/20.

- **Les oraux-écrits d'admissibilité** d'une heure chacun sont au nombre de quatre : les deux autres matières susceptibles de faire l'objet de l'écrit de sous-admissibilité qui n'ont pas été choisies par l'étudiant pour la première épreuve, ainsi que le droit des créations informatiques, et le droit des inventions biotechnologiques et pharmaceutiques. Le candidat est déclaré admissible s'il a obtenu une note moyenne sur les quatre épreuves orales au moins égale à 10/20.

- **L'admission** consiste dans une soutenance orale du mémoire devant un jury. Avec l'accord des membres du jury, cette soutenance pourra avoir lieu par visioconférence. Le sujet du mémoire devra avoir été défini par écrit au plus tard pour la fin du mois de janvier en accord avec une directrice ou un directeur de recherches membre de l'équipe enseignante du DU.

- Le candidat ayant validé les épreuves de sous-admissibilité et d'admissibilité et ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 au mémoire obtient le Diplôme Universitaire de Propriété industrielle et des nouvelles technologies.

Une session de rattrapage est prévue pour les candidats n'ayant pas validé l'ensemble des groupes d'épreuves.

(Règlement des études disponible auprès du service Formations Tout au Long de la Vie).

DU PROPRIETE INDUSTRIELLE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

Programmes des enseignements :

- Introduction générale au droit de la propriété intellectuelle (10h)
- Brevets : brevetabilité et titularité (15h) ; délivrance et annulation (10h)
- Droit des inventions biotechnologiques et pharmaceutiques (20h)
- Droit des créations informatiques (10h)
- Droit des marques (25h)
- Droit des dessins et modèles (20h)
- Contentieux de la propriété industrielle (10h)

Informations pratiques :

Pour candidater en ligne :

Du 10 juin au 10 juillet 2024.

Du 21 août au 15 octobre 2024.

<https://www.univ-lille.fr/etudes/candidater/>

Puis « Candidater dans une formation hors LMD ».

Plus d'informations à télécharger sur la page du DU :

<https://www.univ-lille.fr/formations>

<https://droit.univ-lille.fr/formations/catalogue-des-formations> ou en consultation au bureau des FTLV.

Coût de la formation :

Présentiel :

Stagiaire de la formation continue (*demandeur d'emploi, salarié financé, mobilisation CPF¹, non souhait de mobilisation du CPF¹, profession libérale autre organisme de financement...*) : 1 795€

Tarif individuel (*Etudiant, CPF¹ non mobilisable*) : 590€

Formation complémentaire : 295€

À distance (EAD) :

Tarif présentiel + supplément de 400 €

Le nombre de places est limité.

Aucun remboursement n'est autorisé après le début des enseignements (sauf cas de force majeure dûment justifié).

Calendrier : Les enseignements et les examens se déroulent de novembre à septembre, essentiellement le jeudi après-midi. Des cours peuvent toutefois également se tenir le mercredi après-midi et le vendredi après-midi.

Lieu de la formation : Faculté des sciences juridiques politiques et sociales, 1 place Déliot, 59000 Lille.

Contacts :

Département FTLV (Formations Tout au Long de la Vie)

Bureau A3.07 Faculté des sciences juridiques politiques et sociales

1, place Déliot – CS 10629 - 59000 Lille

Tél. +33 (0)3 20 90 74 62 du-fsjps@univ-lille.fr

¹ Contacter fc-fsjps@univ-lille.fr pour connaître l'éligibilité.